

Le Petit Chavanais

Saint Bonnet de Chavagne

Photo: Cédrik Gardon

N°80

2^{ème} trimestre 2023

Infos pratiques

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Lundi, mardi, vendredi de 16h à 18h
Jeudi de 16h à 17h.

par téléphone de 9h à 17h les lundi,
mardi, jeudi et vendredi

Fermeture estivale

du lundi 8 août au vendredi 26 août

Contact:

Tél. : 04 76 38 50 68

Fax : 04 76 38 11 43

mairie@saint-bonnet-de-chavagne.fr

Service technique :

Pierre Gueffier : 06 89 88 25 35

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Numéro d'astreinte :

04.76.36.94.01

Agenda

Le comité des fêtes organise la vogue les 26 et 27 août.

Les amis de l'Arthaudière: tout le programme de l'été sur le site.

La Dynamo retrouvez tout le programme de cet été dans le flyer joint.

Sous des écoles : Vendredi 6 octobre Assemblée Générale suivie d'une soirée pizzas à la salle des fêtes de Montagne.



Le jeudi 3 août à St Hilaire du Rosier salle des fêtes de la gare de 16h00 à 19h30.

Le vendredi 4 août à Chatte salle des fêtes Alexandre Collenot Place du Champ de Mars de 16h00 à 19h30.

Saint Bonnet de Chavagne
Au Château de l'Arthaudière

Chava'Marché Estivale

 Demandez le programme !

7 juillet 

17h00 Marché de Producteurs et artisans
BARBECUE - BUVETTE - PETITE RESTAURATION

20h00 CONCERT Groupe **FIRST DATE**
répertoire rock de reprises **GRATUIT**

21 juillet

17h00 Marché de Producteurs et artisans

18h00 Démonstration de trial
Moto à moteur thermique et électrique

21h00 Concert « The Green Duck »
l'Irlande et sa musique **GRATUIT** 

28 juillet

17h00 Marché de Producteurs et artisans

19h00 Barbecue participatif

21h00 Concert le Syndicat Ouvrier des Forgerons de Tempo
répertoire rock de reprises **GRATUIT** 

Pièces du château ouverte cuisine et salle à manger  Salle des expositions ouverte

Renseignement : 06 88 84 58 87



Route des Vallins barrée du 10 au 24 juillet pour travaux d'entretien des réseaux. Merci pour votre compréhension.



Retrouvez-nous sur:

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Comptes-rendus des conseils

9 mai

- Recrutement agent technique, Jean-Luc Farconnet est venu compléter l'équipe suite du départ en retraite de Dominique Dupuis, pour la période estivale.
- Lancement du réseau de chaleur.
- Restauration des appartements de la commune.
- Reprise des fossés du château et nettoyage forestier autour du château. Reprise des murs et des façades entrée ouest - Travaux voiries et vitraux de l'église terminés
- Vitreaux de la chapelle à remplacer.
- Marquage au sol devant l'école terminé.
- Panneaux de signalétiques remplacés.

9 juin

- Elections des délégués titulaires et suppléants sénatoriales.
- Convention Green Alp.

Brèves



Les Chavanais au challenge sportif en hommage à Cédric Joannan, organisé par L'amicale des sapeurs-pompiers de Saint Hilaire du Rosier, le 10 juin.

Chasse au nid de poule nous avons besoin de vous! Afin de mieux circuler sur nos routes, nous vous invitons à signaler en mairie tous les nids de poule que vous pouvez rencontrer. Vous pouvez transmettre en mairie le lieu, avec si possible une photo. Merci pour votre engagement.

Divagation

En cas de divagation de chats et chiens, le maire fait conduire l'animal en fourrière. Si le propriétaire ne vient pas réclamer l'animal ou si le propriétaire n'est pas identifié, dans un délai de huit jours, l'animal est considéré comme abandonné.

Les troubles du voisinage sont divers : nuisances sonores, tapages nocturnes, poussières, émanations, fumées... Le maire peut ainsi édicter des arrêtés ou des mises en demeure pour faire cesser le trouble. Il peut faire intervenir les agents de la police municipale ou les gardes champêtres ou la gendarmerie.

EDITO

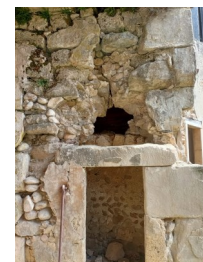
L'été et la période estivale sont arrivés. Nous subissons depuis quelques semaines des orages violents. Des arbres arrachés, des branches cassées, de nombreuses coulées de boue, des champs dévastés, des fossés et des routes ensablées. Nous mettons tout en œuvre pour restaurer rapidement les axes de circulation. Nous devons malgré tout lancer une réflexion avec les propriétaires, les agriculteurs et la commune pour essayer de trouver des solutions qui freinent ces torrents d'eau et de boue lors de violents orages. La traversée du village et le stationnement sont difficiles actuellement en raison des travaux pour l'installation du réseau de chaleur. La pose des canalisations progresse bien. Les gênes occasionnées devraient s'estomper dans les jours qui viennent. Les manifestations estivales au Château de l'Arthaudière ont repris. Sur la terrasse, la kermesse du Sou des écoles avec le Chava'Marché ont marqué la fin de l'année scolaire. Les parents fortement mobilisés ont accueilli un public nombreux venu découvrir les talents d'un groupe de magiciens et de jongleurs. Les festivités vont se succéder sur les week-end de juillet avec la succession d'orchestre et de groupes de musique, tout un programme concocté par Fabrice Prunelle. La commune prend en charge ces animations. Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances. Avec le conseil municipal, je vous donne rendez-vous les week-end de juillet au Château de l'Arthaudière pour les Chava'Marchés animés et fin août au village pour la traditionnelle vogue.



Le Maire
Jean-Claude Darlet

Des travaux au Château de l'arthaudière

Réfection des murs au château par l'entreprise Truchet. Travaux d'aménagement réalisés par l'entreprise Cheval pour canaliser l'eau à l'entrée du château.



A l'école, les marelles ont été créées dans la cour pour le plus grand bonheur de nos écoliers, ainsi que des marquages en extérieur qui permettront de sécuriser la sortie des classes.



Réseau de chaleur: Depuis début mai, les travaux d'installation du réseau de chaleur ont commencé au centre du village. La mise en service est prévue pour l'automne. Création de la trémie de réception des plaquettes forestières, réalisation de la chaufferie dans le bâtiment technique, installation des canalisations.



Un 8 mai pas comme les autres!

Pour commémorer l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, le Maire et l'Association Patriotique St Bonnet de Chavagne - Montagne avaient invité la population devant le monument aux morts. Jean-Claude MANQUAT Président remercia Jean-François BURAIIS pour le travail de mémoire effectué pour réaliser la 1ère gazette de l'association. Il informa la population que la cotisation annuelle de 2€ serait encaissée après la cérémonie. Lorsque Damien MENADI eut hissé le drapeau, la commémoration eut lieu comme à son habitude (discours, dépôt de gerbes..) avec la présence de militaires, pompier de St Hilaire du Rosier, des directeurs d'écoles et de nombreux habitants et enfants. Jean-Claude DARLET maire remercia l'ensemble des personnes présentes et les invita au verre de l'amitié.



Félicitations aux jeunes de l'Association Familles Rurales (AFR)



Des travaux de sécurisation de la rue principale ont été réalisés par les jeunes de l'AFR durant les vacances d'avril. Travaux de peinture, pose de 30km/heure, rénovation de la signalétique...La subvention qui leur est allouée par la commune pour la réalisation de ces travaux leur permet de financer leur voyage au mois de juillet, en Vendée.



Les temps forts du Comité des fêtes

Ce trimestre, deux manifestations ont été organisées par le comité, l'apéro-concert ou environ deux cents personnes étaient présentes. Il était organisé au profit de la famille Perez, bénéfice qui leur a été remis à l'occasion de la randonnée



Puis 233 marcheurs au départ de la Chavanaise, notre doyen avait 92 ans et notre doyenne 86 ans et le benjamin quelques mois comme quoi elle est ouverte à tout le monde. On vous attend à la buvette du Chava'Marché le 21 juillet où un groupe Irlandais animera la soirée.

Et pour la vogue le dernier week-end d'août !



Un petit point sur les manifestations réalisées par le Sou des écoles



Fin Mars, nous avons organisé une vente de pizzas et une tombola à l'occasion du spectacle du RPI très apprécié par les familles des 2 écoles.

Le vide-grenier du 13 Mai a pu avoir lieu malgré de grosses pluies. La bonne ambiance était au rendez-vous grâce aux courageux exposants, l'équipe de bénévoles de la buvette et les quelques rayons de soleil tardifs.

En Juin, nous avons fini l'année scolaire par une grande kermesse organisée au Château de l'Arthaudière. Le spectacle de magie et les différents jeux organisés pour petits et grands furent un

succès ! Les bénéfices de toutes ces manifestations ainsi que les subventions des mairies ont permis aux instituteurs de réaliser de très beaux projets avec leurs classes respectives.

L'année prochaine les instituteurs des CE1-CE2 et CM1-CM2 projettent d'emmener les enfants en classe découverte.

L'Assemblée Générale aura lieu le VENDREDI 6 OCTOBRE à la salle des fêtes de Montagne, à cette occasion, une soirée pizzas sera organisée.

Nous espérons vous voir nombreux car nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parents qui souhaitent partager un peu de leur temps et leurs belles idées pour continuer à récolter des fonds pour nos enfants et réaliser de beaux projets!

L'équipe du sou tient à remercier particulièrement les mairies des deux villages qui soutiennent nos actions et facilitent grandement l'organisation de nos différentes manifestations.

L'équipe du Sou vous souhaite à tous de belles vacances d'été !

A l'Arthaudière

Venez profiter des expositions permanentes : céramiques, peinture, laine feutrée, sculpture, photographie...

- Juillet et août : du mercredi au vendredi de 15 h 30 à 19 h, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h.

- Septembre : vendredi, samedi et dimanche de 15 h 30 à 19 h.

Toute l'année : sur réservation pour les groupes de + 12 personnes

Juillet et Août



Visite ludique du château tous les mercredis 15 h 30, en compagnie d'Ambroise, petit cocher du XVIIIe siècle. Pour les enfants de 6 à 12 ans accompagnés. 2€/enfant.

Du 15 juillet au 27 août, samedi et dimanche 14 h

Visite guidée, Histoire du château, son évolution architecturale,

les hommes et les femmes qui y ont vécu.

7 €, tarif réduit 5 € (- de 18 ans, chômeurs, étudiants). Gratuit - de 12 ans. Réservation obligatoire au 07 45 17 75 74



Retrouver les dates et horaires des vernissages sur le site <https://www.chateau-arthaudiere.com/>

Portrait de chavanais



A l'occasion du conseil municipal de mai, les élus ont offert un panier de produits régionaux à Dominique qui a fait valoir ses droits à la retraite le 01 avril de cette année.

Son parcours et ses 33 années au service de notre commune furent salués par Mr le Maire qui lui a souhaité une belle retraite consacrée à ses passions et loisirs.

Etat civil

du 01/04/2023 au 30/06/2023

Naissance :

Mélie VIVIER le 8 juin

Décès :

Emmanuelle POROTTI le 20 avril

Pascal CEZARD le 3 juin

Andrée HECTOR née MOTTIN le 13 juin

Ambrosie, la responsabilité de tous



La lutte contre l'ambrosie relève de la responsabilité de la collectivité dans son ensemble. Les propriétaires, locataires, ayant droit ou occupants à quelque titre que ce soit sont tenus de prévenir la pousse des plants et de nettoyer et entretenir tous les espaces

où pousse l'ambrosie. Il existe d'autres plantes invasives à contrôler comme la renouée du Japon, le raisin d'Amérique, le datura, le xanthium ...

En l'état actuel, leur implantation est irréversible, on peut seulement la ralentir en limitant leur reproduction (montée à graine) et leur pouvoir de colonisation par différents moyens mécaniques voire l'arrachage manuel dans certaines situations. Plus d'informations sur notre site internet.

La recette d'Iz

Flan aux œufs

6 œufs

160g de sucre

1 litre de lait

1 gousse de vanille

100g de sucre en poudre pour le caramel

battre les œufs avec le sucre, pendant ce temps-là faire bouillir le litre de lait avec la vanille, quand le lait est à bonne température, le mélanger avec les œufs. Faire le caramel et le mettre au fond du moule. Verser le reste de la préparation. Enfourner à 150 degrés environ 45mn. Laisser une nuit au réfrigérateur. Démouler et bon appétit.



Toutes les infos et de nombreuses photos sur : www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale » ainsi que la totalité des comptes rendu de conseil

Imprimeur : Mairie de St Bonnet de Chavagne Le Village 38840 St Bonnet de Chavagne - Directeur de publication : DARLET Jean-Claude - Rédacteurs : Elus municipaux, responsables d'associations, Directeur des écoles - Numéro ISSN Dépôt légal à parution